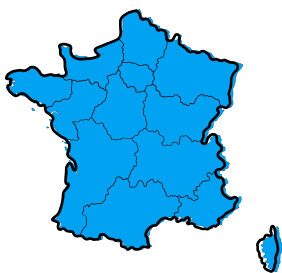




© pixabay.com

Le chardonneret élégant est un petit oiseau facilement reconnaissable par ses **couleurs vives**. Vous pourrez l'identifier grâce à sa **face rouge** et ses ailes noires bordés d'un jaune vif. Un **manteau brun** gagne les flancs et les côtés de la poitrine où se distingue **2 tâches pectorales**. Le reste de son corps est noir et blanc. Son **bec**, quant à lui, est de **forme conique** et de couleur beige voir rosé.

(Sources : oiseaux.net ; lpo.fr)



On le retrouve dans **toute la France** dans des **habitats variés** : boisements ouverts, landes à bruyères, bocages, lisières, jardins...

Le saviez-vous ?

Le chardonneret est principalement granivore et consommerait jusqu'à 150 espèces végétales différentes !

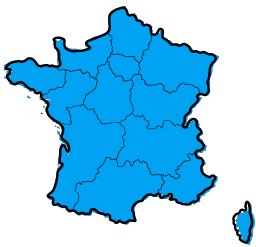


Espèce intégralement protégée (arrêté ministériel de 2009).
Espèce inscrite à la Directive européenne oiseaux.



Le Moineau domestique présente un net **dimorphisme** sexuel. Le mâle adulte a un plumage paré de couleurs brunes chaudes plus ou moins foncées. La tête possède une **calotte grise**, des joues blanches/grisâtres ainsi qu'un gros bec noir et conique. La femelle adulte a de son côté, un **plumage plus discret**, dépourvu des teintes chaudes du mâle et apparaît brun. La tête possède un **sourcil pâle** allant de l'œil aux côtés de la nuque. Le bec est brunâtre, avec du jaune à la base de la mandibule inférieure.

(Sources : oiseaux.net ; lpo.fr)



On le retrouve dans **toute la France** dans des **habitats variés** : boisements ouverts, villes, bocage, lisières, jardins...

Le saviez-vous ?

Bien que le moineau domestique est dans notre imaginaire un oiseau très commun, on constate ces dernières années une réelle diminution des effectifs en Europe.



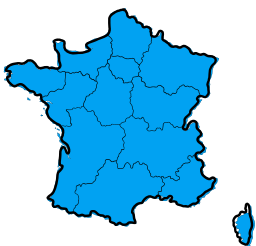
Espèce intégralement protégée (arrêté ministériel de 2009).



© pixabay.com

La fauvette à tête noire présente un **dimorphisme sexuel**. Le mâle adulte se reconnaît à sa **calotte noire** en contraste avec le gris clair présent sur le restant de la tête. Le mâle a le manteau, les ailes et la queue nuancés d'un brun-olive. La femelle se démarque du mâle par un plumage nettement moins gris ainsi qu'une calotte différente qui tend vers le roux.

Pour les deux sexes, le bec est noir et l'œil est souligné d'un **arc oculaire** blanchâtre. (Sources : oiseaux.net ; lpo.fr)



La Fauvette à tête noire fréquente les milieux plutôt ouverts, pourvus de ligneux (arbres, arbustes et buissons).

Le saviez-vous ?

On estime que 40 à 60% des nichées de la fauvette à tête noire survivent et sont une réussite (prédation et abandon en sont les causes principales)



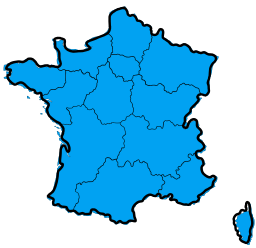
Espèce intégralement protégée (arrêté ministériel de 2009.)
Espèce inscrite à la Directive européenne oiseaux.



© pixabay.com

Le mâle adulte apparaît globalement jaune-vert-olive avec des nuances de gris. Une partie de ses ailes et la base de sa queue possèdent une **couleur jaune vif**, facilement remarquable. Hormis les parties jaunes, la femelle est quant à elle bien plus terne que le mâle. Morphologiquement, les deux sont des oiseaux plutôt **trapus et compactes**.

(Sources : inpn.mnhn.fr ; lpo.fr ; Oiseaux.net)



Présent dans toute la France, le verdier d'Europe a une préférence pour les lisières et les milieux arborés ouverts. On peut également l'apercevoir près des mangeoires dans nos jardins.

Le saviez-vous ?

Son gros bec conique lui permet de manger des graines plus dures que le tournesol telles que les grains de maïs.



Espèce intégralement protégée (arrêté ministériel du 29 octobre 2009).

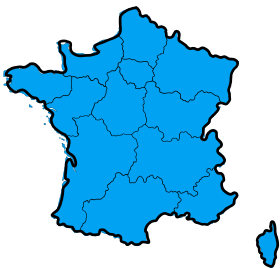


© pixabay.com

Chez l'adulte, le **gris** envahit la tête et la poitrine. Le mâle adulte a les parties supérieures brunes striées de brun, on distingue **une barre alaire** fine de couleur clair sur le dessus de l'aile. Le dessous des ailes est gris-bleu.

Bien qu'à première vue son plumage est semblable aux moineaux, il s'en distingue immédiatement par la finesse de son bec.

(Sources : inpn.mnhn.fr ; lpo.fr ; Oiseaux.net)



Ce petit oiseau est présent dans une grande majorité de la France. Il apprécie les forêts de conifères. On peut également le retrouver dans des forêts de feuillus peu dense.

Le saviez-vous ?

Chez l'accenteur mouchet les accouplements extraconjugaux et les trios sont courants.



Espèce intégralement protégée (arrêté ministériel du 29 octobre 2009).